



Bris des équipements : Chaudières

Préparation d'une chaudière en vue de la période de chauffage

Un mauvais entretien contribue souvent aux pannes de chaudières, ce qui peut coûter des milliers de dollars en réparation d'équipements, en dommages matériels et en pertes de revenus suite à l'interruption des activités.

Avant la période de chauffage

Assurez-vous que votre chaudière est en parfait état. Il faut détecter les risques et mettre en place des mesures raisonnables pour les réduire au minimum.

Voici de bonnes pratiques d'entretien :

- Vérifier l'extérieur de la chaudière pour détecter tout signe évident de dommage, de rouille ou de corrosion.
- Maintenir les lieux propres et éviter d'utiliser la chaufferie comme espace d'entreposage général.
- Faire inspecter l'intérieur de la chaudière par un professionnel compétent pendant la période d'arrêt estivale.

Avantages de l'entretien annuel des chaudières

Des inspections en bonne et due forme peuvent augmenter l'efficacité et la durée de vie d'une chaudière et réduire considérablement les coûts de réparation futurs. Le fournisseur de services professionnel qui effectue l'inspection évaluera l'état de la chaudière et déterminera si elle a besoin de réparations.

Lors de l'inspection, le professionnel :

- Nettoiera le brûleur;
- Enlèvera toute la suie du conduit de fumée;
- Vérifiera s'il y a des anomalies et vous conseillera des améliorations à apporter pour accroître l'efficacité et assurer le fonctionnement sécuritaire du système de chauffage;
- Inspectera et testera minutieusement l'interrupteur de niveau d'eau, les soupapes de sécurité et les contrôles d'alimentation de l'eau pour en assurer le bon fonctionnement.

Il se peut que votre chaudière soit réglementée par une autorité compétente. Dans ce cas, les propriétaires sont tenus par la loi de détenir un permis d'exploitation ou un certificat d'inspection à jour avant de démarrer la chaudière. Pour en savoir davantage, consultez l'autorité compétente de votre région.

Au besoin, un inspecteur autorisé peut délivrer un certificat d'inspection interne valide pour la chaudière durant l'entretien pendant que la chaudière fonctionne.

Avant le démarrage de la chaudière

Lorsque le temps se refroidit, c'est le moment de remettre la chaudière en marche. Avant le premier démarrage de la saison, il y a plusieurs points à examiner et différents composants à régler, en fonction des recommandations du fabricant. (capteurs de niveau d'eau, capteurs de pression, ventilateurs, tuyaux, etc.). Pour assurer une sécurité maximale :

- Vérifiez l'ensemble du système et passez en revue la méthode de fonctionnement.
- Obtenez un programme adéquat de traitement de l'eau de chaudière auprès d'une entreprise réputée, afin de réduire le tartre et la corrosion et de garantir la bonne qualité de l'eau circulant dans le système de chauffage. Assurez-vous que tous les produits de traitement sont disponibles et que ce matériel est fonctionnel.
- Faites inspecter tous les dispositifs de sécurité et le matériel de combustion par un technicien d'entretien accrédité qui verra à effectuer des essais de détection de fuite pour les conduites de combustible.
- Assurez-vous que le niveau d'eau est approprié lors du démarrage de la chaudière.
- Vérifiez le bon état de fonctionnement des commandes, des limiteurs, des dispositifs de verrouillage électroniques et des jauges de niveau d'eau.
- Vérifiez les courroies de ventilateur et lubrifiez les éléments mécaniques connexes tels que les pompes.
- Assurez-vous qu'aucun objet étranger n'obstrue les prises d'air, les événements et les conduits d'évacuation.
- Au démarrage, assurez-vous que les robinets manuels de combustibles sont ouverts.
- Vérifiez s'il y a des fuites dans la tuyauterie connexe.
- Permettez à la dilatation thermique de s'opérer et réglez l'allumage de la veilleuse à faible intensité, dans la mesure du possible. Vérifiez visuellement tous les paramètres du système.
- Assurez-vous que toutes les séquences de mise en marche se déroulent correctement, y compris le verrouillage, le drainage et les cycles d'allumage.

Points saillants de l'assurance bris des équipements d'Intact Assurance

- Offre des montants de garantie allant jusqu'à 250 millions de dollars.
- Peut couvrir de multiples emplacements.
- Couvre le propriétaire ou le locataire.
- Couvre les dommages aux biens appartenant à l'assuré et à autrui dont l'assuré a la garde ou sur lesquels il exerce un pouvoir de direction ou de gestion, et dont il est légalement responsable.



L'avantage d'Intact Assurance

- L'assurance bris des équipements est offerte à titre de police autonome ou peut être ajoutée à toute police multirisque d'assurance des entreprises d'Intact Assurance.
- Les polices sont établies par une équipe de souscription spécialisée en bris des équipements et en ingénierie.
- Une équipe d'ingénieurs spécialisés en prévention des sinistres peut aider à déterminer les risques de bris des équipements et faire des recommandations pour les atténuer.
- Les assurés bénéficient d'un service de réclamation 24/7 et ont accès à une équipe d'indemnisation spécialisée en bris des équipements.

Pour en savoir plus sur les conseils d'Intact Assurance en matière de prévention des sinistres, communiquez avec votre courtier.